

Note de présentation brève et synthétique Compte financier unique 2025

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le compte financier unique 2025, disponible sur le site internet de la ville :

<http://saint-satur.com/>.

Le compte financier unique retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2025.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

A la clôture de l'exercice 2025, le compte financier unique du budget principal fait apparaître un résultat global de 995 224,94 € se décomposant comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé :	1 276 972,69 €
Déficit d'investissement cumulé :	- 221 607,80 €
Restes à réaliser :	- 60 140,05 €

Résultat cumulé	995 224,94 €
-----------------	--------------

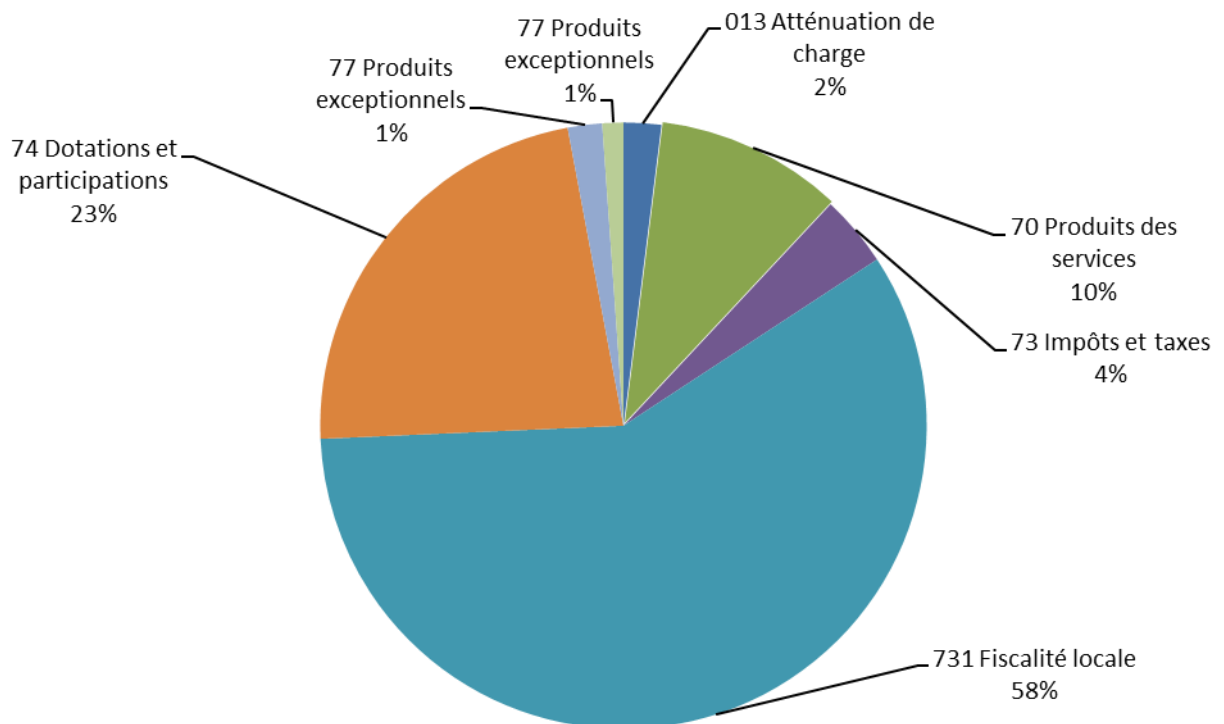
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
RESULTATS REPORTEES		1 148 585,63		798 681,14 €
EXERCICE 2025	1 803 047,44 €	1 960 878,91 €	1 292 406,51 €	272 117,57 €
TOTAUX	1 803 047,44 €	3 109 464,54 €	1 292 406,51 €	1 070 798,71 €
RESULTATS DE CLOTURE		1 276 972,69 €	221 607,80 €	
RESTES A REALISER			189 121,19 €	128 981,14 €
TOTAUX DEFINITIFS	1 803 047,44 €	3 109 464,54 €	1 481 527,70 €	1 199 779,85 €
RESULTATS CUMULES		1 276 972,69 €	281 747,85 €	

a) Recettes :

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 1 960 878,91 €.
 Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	CFU 2025
013 Atténuation de charge	39 261,15 €
042 Opération d'ordre entre sections	
70 Produits des services	195 414,10 €
73 Impôts et taxes	74 506 €
731 Fiscalité locale	1 147 956,77 €
74 Dotations et participations	445 869,20 €
75 Autres produits de gestion courante	35 919,54 €
76 Produits financiers	
77 Produits exceptionnels	21 952,15 €
Total	1 960 878,91 €

Recettes de Fonctionnement 2025



Chapitre 013 : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

Chapitre 70 : Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour la restauration scolaire et la garderie (39 913,90 €, - 34 % par rapport à 2024), par les remboursements effectués par la Communauté de Communes suite mise à disposition de personnel pour le Centre de Loisirs et la Piscine (138 322,32 €). D'autres recettes, moins importantes, sont enregistrées dans ce chapitre et notamment les redevances d'occupation du domaine public telles que

celles payées par France Télécom, Bouygues, EDF, Free (14 concessions dans les cimetières (2 400 €).
Il comprend la redevance de 1000 Lieux du Berry pour le camping de 10 000 €.
Chapitre 73 : Il concerne la recette liée à la fraction compensatoire de la CVAE (73 337 €).
Chapitre 731 : Il concerne les recettes de la fiscalité locale.
Les recettes de ce chapitre représentent 58 % des recettes totales de fonctionnement.
Compte tenu des projets d'investissement, la municipalité a fait le choix d'une augmentation des taux d'imposition de 3 %. Les taux avaient été maintenus depuis une dizaine d'années.
Il comprend aussi les droits de place du marché (10 649,60 €) et du port de plaisance (9 839,50 €).

Chapitre 74 : Il concerne essentiellement les dotations de l'Etat.
La dotation globale de fonctionnement pour un montant de 116 240 € et part transitant par la Communauté de Communes 55 716 €.
La Dotation de Solidarité Rurale Centre-bourg pour un montant de 172 270 € et de la dotation de péréquation de 17 308 €.
Par ailleurs, les compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux sont en baisse.

Chapitre 75 : Il concerne les autres produits de gestion courante.
Il comprend l'encaissement des locations (21 622,69 €).
Il comprend le remboursement des sinistres par les assurances pour un montant de 9 056.60 €.
Il comprend la facturation de l'eau et de l'électricité du marché (1 754,87 €) et du port (1 468 €) aux occupants.

Chapitre 76 : Il concerne les autres produits financiers.
Il comprend les produits issus du placement de l'emprunt contracté pour la rue Amagat compte tenu du retard imprévisible dans la réalisation des travaux et du placement du don de M. et Mme WELDIN : 21 952,15 €.

Chapitre 77 : Il concerne les produits exceptionnels.

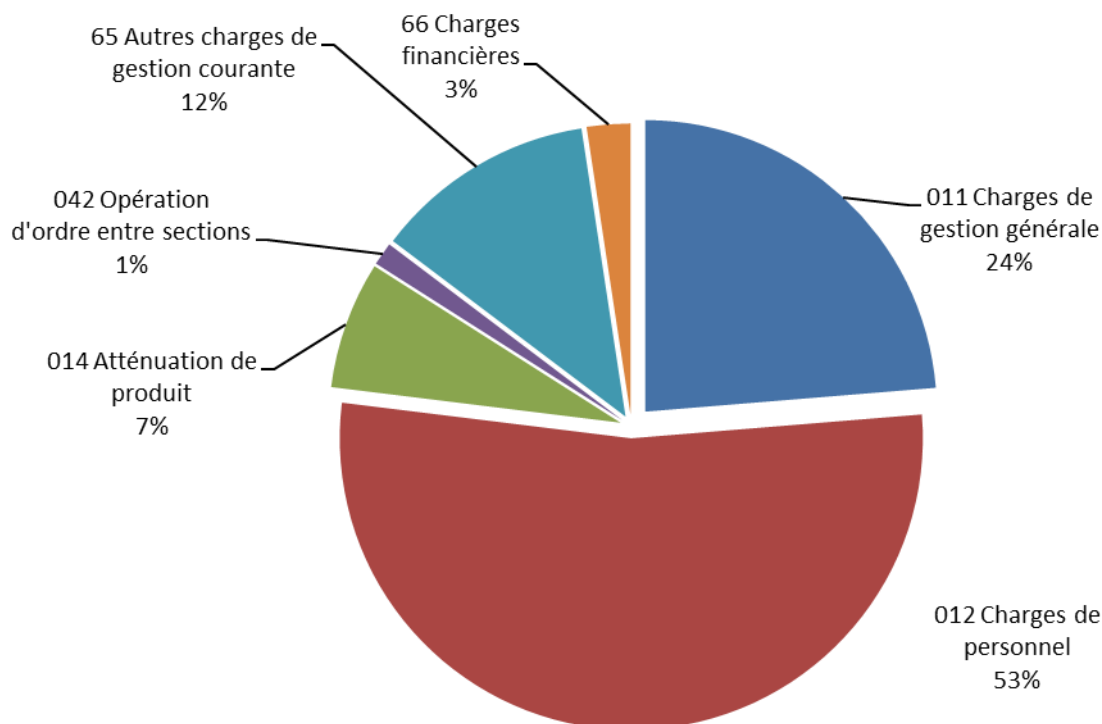
b) Dépenses

Les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 1 803 047,44 €.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	CFU 2025
011 Charges de gestion générale	427 263,27 €
012 Charges de personnel	960 185,83 €
014 Atténuation de produit	127 421 €
042 Opération d'ordre entre sections	23 011,44 €
65 Autres charges de gestion courante	221 584,75 €
66 Charges financières	43 581,15 €
Total	1 803 047,44 €

Dépenses de fonctionnement 2025



Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, livres de bibliothèque, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de maintenance

Moins 10 % par rapport à 2024 du fait notamment de travaux réalisés sur les batiments en 2024.

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Les dépenses ont augmenté de 5 % en 2025 par rapport à 2024 (remplacement de personnel en arrêt maladie...)

Le ratio charges de personnel par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement se situe à près de 53 %.

Chapitre 014 - Atténuations de produits :

Il s'agit des reversements d'imposition que la commune doit effectuer à l'Etat (80 671 € au titre FNGIR et 43 274 € au titre du FPIC).

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante :

Ce chapitre retrace les dépenses afférentes :

- au contingent du service incendie : 67 224 € ;
- les contributions aux Syndicats intercommunaux pour 45 203,50 € ;
- le versement des indemnités et cotisations des élus pour 75 363,24 € ;
- les subventions de fonctionnement aux associations pour 28 860 €.

Chapitre 66 - Intérêts de la dette :

Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette, soit 43 581,15 € (+ 20 % entre 2024) – nouvel emprunt pour les travaux de la rue Amagat et la requalification des silos.

Chapitre 67 - Charges Exceptionnelles : pas de mouvement.

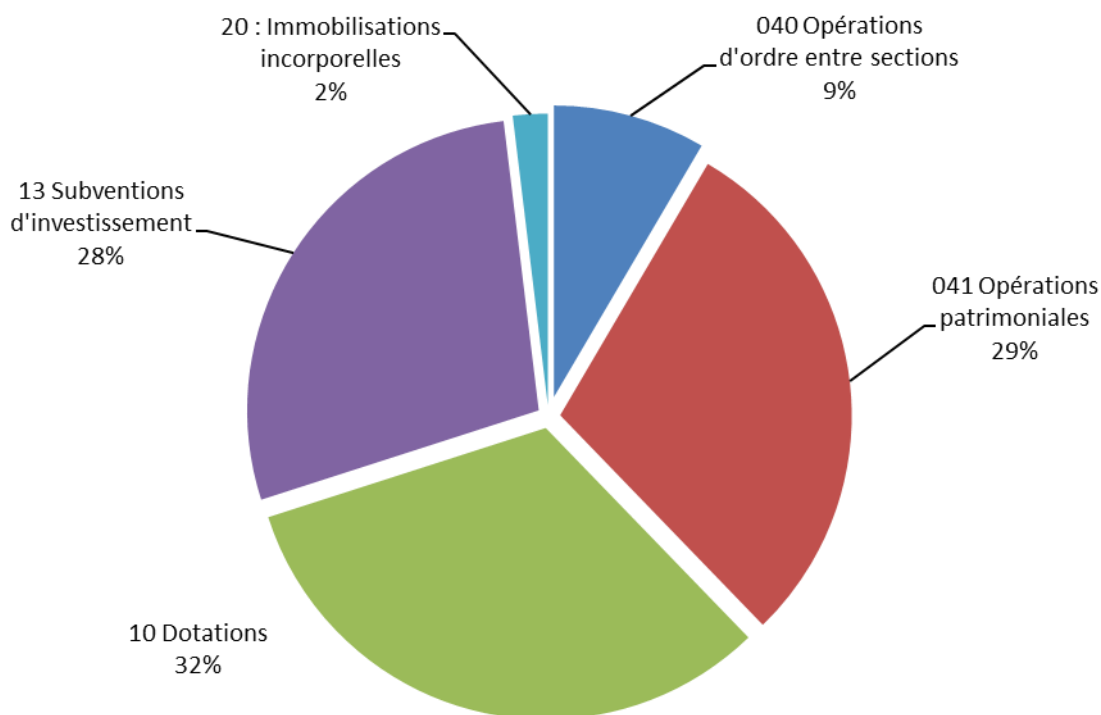
II. SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Recettes :

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 272 117,57 €.

Chapitre	CFU 2025
040 Opérations d'ordre entre sections	23 011,14 €
041 Opérations patrimoniales	79 756 €
10 Dotations	87 837,54 €
13 Subventions d'investissement	76 265,59 €
20 : Immobilisation incorporelles	5 247 €
TOTAL	272 117,57 €

Recettes d'investissement 2025



Chapitre 10 - Dotations qui comprennent :

- le FCTVA : 58 393,13 € ;
- la taxe d'aménagement : 0 € ;
- l'excédent de fonctionnement capitalisé en 2024 pour couvrir le déficit d'investissement : 29 444,41 €.

Chapitre 13 : Subventions

Ce chapitre comprend les subventions reçues par la commune de Saint-Satur pour le financement de ses investissements.

En 2024, la commune a perçu les subventions suivantes :

203	Travaux intérêt local	
202	remboursement SPR Sancerre	5 247,00 €
TOTAL OPERATION 203		5 247,00 €
211	Réfection rue Amagat	
13461	Etat	64 650,36 €
1322	Région	6 800,00 €
TOTAL OPERATION		71 450,36 €
216	reconversion des silos	
1322	AMO Region - PSS	4 815,23 €
TOTAL OPERATION		4 815,23 €

Chapitre 16 : Emprunts – La commune n'a pas contracté d'emprunt en 2025.

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections. Ce sont les écritures d'amortissement réalisées en 2025 et les écritures liées aux cessions.

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales.

Il s'agit de récupération d'avances versées dans le cadre d'un marché public et de transfert d'études.

b) Dépenses :

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 1 292 406,51 €.

Chapitre	CFU 2025
040 Opérations d'ordre entre sections	0 €
041 Opérations patrimoniales	79 756 €
16 Emprunts	102 073,70 €
20 Immobilisations incorporelles	84 949,46 €
204 Subventions d'équipement versées	40 857,82 €
21 Immobilisations incorporelles	984 769,53 €
Total	1 292 406,51 €

Les principaux investissements de l'année 2025 ont été les suivants :

Travaux de Voirie :

8 807 €

panneaux de signalisation, décorations de Noël, ...

Travaux bâtiments communaux :

93 034 €

Fenêtres école maternelle, toiture maternelle, arrêt d'urgence électriques, porte bibliothèque, surpresseur sanitaire Saint-Thibault, sonorisation CSC, tables rondes CSC, peinture CSC ...

Outillage – Mobilier – Informatique : 50 108 €

Aspirateur, extincteurs, rideau salle du conseil, équipements numériques des écoles, photocopieur élémentaire, ordinateur PVD, camion benne, taille haie, plate-forme élévatrice ...

Réhabilitation camping :

29 000 €

Réfection rue Amagat et annexes : 844 677 €

Réfection complète de la rue Amagat et enfouissement des réseaux, réfection pluviale et reprise de voirie rues basses ...

Reconversion site des silos :

84 949 €

Etudes (maîtrise d'œuvre), relevé de géomètre.

Le Maire,
Christian DELESGUES